



Message pour le Conseil général No. 7

Objet : Place de l'Institut – Réfection des pavés – Crédit d'investissement

But de la dépense

La friabilité des pavés de la place de l'Institut posant problème lors du déneigement, les services communaux ont fait établir un devis à une entreprise de génie-civil pour le réaménagement total de la place et le maintien de la rosace centrale. Les pavés actuels qui datent de 1988 n'étant plus fournis, la réfection se fera avec des pavés en granit du Portugal.

Lors de ce chantier, les pavés existants encore en bon état seront mis de côté pour la réfection des trottoirs du reste de la Grand-Rue.

Ce montant comprend également la réfection de la terrasse du Restaurant des XIII Cantons, surface qui est propriété de la Commune, avec installation d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite. Les trois marronniers en fin de vie seront quant à eux remplacés.

Ce chantier sera mis en œuvre avec la collaboration du Service des biens culturels (SBC) du canton de Fribourg.

Plan de financement

Rubrique comptable 33.501.10

Coût total estimé à la charge de la Commune

CHF 160'000.00

A la charge du budget des investissements 2017

Financé par un emprunt bancaire

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2018

Intérêts passifs	2 % sur CHF	160'000.00	CHF	3'200.00
Amortissement	4 % sur CHF	160'000.00	CHF	6'400.00
Total			<u>CHF</u>	<u>9'600.00</u>

Estimation des charges d'exploitation dès 2018

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de CHF 160'000.- pour la réfection de la place de l'Institut.

Conformément à l'art. 52 de la Loi sur les communes, cette décision est sujette à référendum.

Le Conseil communal

Châtel-St-Denis, novembre 2016

Réfection place de l'institut

